



5 décembre 2007

C 23/2007

Communication au Conseil communal

(Séance du 5 décembre 2007)

Organisation de la sécurité sur territoire vaudois

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises a édité un fascicule traitant de la question très actuelle de la place des polices municipales et intercommunales.

Cet argumentaire s'inscrit dans le débat relatif au projet « Réforme policière ».

Le point de vue de la Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises, relatif à l'instauration d'une police unique dans le canton de Vaud, est mis en évidence.

Ce document vous est transmis en annexe.

En outre, actuellement, le comité intercommunal de police, soit les directeurs de police de Pully, Paudex, Savigny et Belmont-sur-Lausanne, étudie la création d'une Association de communes, au sens des articles 112 à 127 de la Loi sur les communes du 28 janvier 1956.

LA MUNICIPALITE

Annexe mentionnée